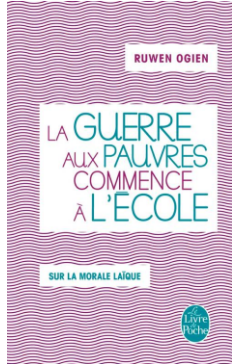


# « L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE »

## 5 minutes pour comprendre ce qu'elle signifie véritablement pour vos enfants...

### 1. La guerre aux familles déjà en difficulté à travers la suppression des allocations familiales en cas d'absentéisme !



Envisagée lors du débat à l'assemblée nationale, puis retirée, la mesure visant à supprimer tout ou partie des allocations familiales aux familles d'enfants absentéistes est revenue et a été adoptée par les sénateurs et les sénatrices.

**Une disposition sans efficacité et qui stigmatise un peu plus les familles des milieux les moins favorisés.**

Lors du débat au Sénat sur la loi Blanquer, la loi Ciotti, supprimant les allocations familiales aux parents des élèves absentéistes, a été rétablie le 14 mai. Pourtant, cette loi avait été supprimée en 2013 suite à un rapport sénatorial démontrant son inefficacité car ne s'attaquant pas du tout aux causes de l'absentéisme. Le CNESCO a pourtant identifié les causes... Mais il est également supprimé par la loi Blanquer...

### 3. Cadeau de plus de 100 millions par an aux maternelles privées sans contreparties !



La loi annonce une scolarisation obligatoire dès 3 ans, devant donc dorénavant financer les maternelles privées. **Pourtant, aujourd'hui 97% des élèves de 3 ans sont déjà scolarisés.**

Grâce à la majorité du Sénat, qui soutient activement les écoles privées, **c'est l'état qui assumera les frais liés au fonctionnement des écoles maternelles privées**, Alors que l'école publique est confronté à un phénomène de baisse de la mixité sociale, ce nouveau cadeau va encore aggraver la situation au profit du privé !

### 5. École à 2 vitesses : loi Blanquer = fin du cadre national. Chaque collectivité territoriale aura la liberté d'organiser le système éducatif selon son choix.

**Les EPSF:**  
Enseignements dispensés car concentrés sur les « fondamentaux » (lire, écrire, compter, respecter autrui); P.S. >>> 3e, puisqu'il s'agit d'établissements publics des savoirs fondamentaux ».

**L'organisation actuelle:**  
Les écoles qui continueront de suivre les programmes nationaux.



**Les Etablissements Publics Internationaux (EPLI):**  
Les élèves y seront, dès le primaire, sélectionnés à l'entrée. Elles et ils prépareront un BAC "européen" réservé à une petite élite.

### 2. Les écoles maternelles menacées par les jardins d'enfants et les annonces sur les GS, CP et CE1.

La loi Blanquer crée une **structure concurrentielle des maternelles** : les **jardins d'enfants**. Un amendement les pérennise pour les enfants de 3 à 6 ans et leur **donne la possibilité** de remplir l'obligation d'instruction. **L'annonce des 24 élèves maximum par classe en GS, CP, CE1 va donc se faire au détriment de PS**



### 4. De plus en plus d'enseignant.es seront recruté.es sans formation !

Aujourd'hui, les enseignant.es de vos enfants sont recrutés à BAC+5 et titulaires d'un concours qui reconnaît leur qualification et leur statut.

➡ **Le projet de loi crée un dispositif de recrutement d'étudiant.es** (dès la 2ème année de Licence) à qui seront confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe.

Par le biais de ce recrutement « à bas coût », nos enfants seront confiés à des étudiant.es pas encore formés aux métiers de l'enseignement.



### À CELA S'AJOUTENT DES EFFECTIFS DÉGRADÉS ET DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE INADMISSIBLES À CAUSE D'UN BUDGET 2019 INSUFFISANT !

Le projet de loi vise à supprimer encore 2650 postes alors que le nombre d'élèves augmente. Par ailleurs, d'après la DEPP, depuis 2008, en moy. chaque semaine 8 écoles ferment en France.

- ➡ **L'inclusion des élèves en situation de handicap est également mise à mal.** Les moyens (financiers et d'accompagnement) sont inexistantes par endroit, trop faibles ailleurs...
- ➡ **Nos enfants seront accueillis dans des classes surchargées**, au détriment de la réussite de tous nos enfants, à commencer par celles et ceux en difficulté.
- ➡ **S'il est particulièrement intéressant d'être dans des classes avec des petits effectifs**, comme il va être généralisé dans tous les CP et CE1 de REP et REP+, l'expression « déshabiller Paul pour habiller Jacques » prend ici tout son sens !